

- le droit de mutation (taxe de bienvenue);
- le raccordement au câble;
- les ouvrages se rapportant à la décoration intérieure;
- la finition des pièces jugées non essentielles;
- les honoraires d'architecte;
- le déménagement et l'entreposage des meubles;
- les frais de base pour soumission;
- les pertes de salaire et de toute autre source de revenu attribuables à l'évacuation, aux travaux de stabilisation d'une berge ou de relocalisation de la résidence;
- tous frais découlant d'un préjudice physique ou psychologique relié directement ou indirectement à l'évacuation et au sauvetage de la résidence;
- toute dépense ou tout travail jugé non essentiel par le ministre.

41399

Gouvernement du Québec

Décret 1091-2003, 15 octobre 2003

CONCERNANT le maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., c. C-27) le gouvernement peut, sur recommandation du ministre du Travail, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE les municipalités et les régies intermunicipales, les établissements et les régies régionales de la santé et des services sociaux, le centre de communication santé visé par la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (L.R.Q., c. S-6.2), les organismes et les entreprises mentionnés à l'annexe du présent décret constituent des services publics au sens de l'article 111.0.16 du Code du travail;

ATTENDU QU'une grève dans ces services publics pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail :

QUE les services publics et les associations accréditées mentionnés à l'annexe du décret maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QU'une association de salariés, accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par l'association mentionnée en annexe, soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris;

QU'il soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

ANNEXE**1. Des municipalités et des régies intermunicipales**

Ville d'Acton Vale	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1862 (FTQ) AM-1004-9886
Ville d'Amqui	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-1004-2476
Ville de Beauharnois	Syndicat des employés municipaux de Beauharnois (CSN) AM-1005-4721 AM-1005-5608
Ville de Bécancour	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1677 (FTQ) AQ-1003-4065
Ville de Bedford	Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) AM-1000-9335
Ville de Berthierville	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-6656

Municipalité de Boischâtel	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2736 (FTQ) AQ-1003-2734	Ville de Drummondville	Syndicat des employés municipaux cols bleus de Drummondville (CSN) AM-1002-4842 AQ-1003-9749
Municipalité de Brigham	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389 (FTQ) AM-1004-9724	Municipalité de L'Ange-Gardien	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4394 (FTQ) AM-1005-0097
Ville de Candiac	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1377 (FTQ) AM-1000-9350	Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	Syndicat des salariés de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur AQ-1004-2327
Ville de Candiac	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2912 (FTQ) AM-1000-9346	Ville de La Prairie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 309 (FTQ) AM-1000-9690
Ville de Cap-Chat	Syndicat des employés municipaux de Cap-Chat (CSN) AQ-1003-3115	Ville de La Prairie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4503 (FTQ) AM-1005-4315
Ville de Carignan	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3508 (FTQ) AM-1002-0647	Ville de La Sarre	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1390 (FTQ) AM-1000-9377
Municipalité de Chambord	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3430 (FTQ) AQ-1004-0126	Paroisse de Lac-aux-Sables	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3872 (FTQ) AQ-1004-3452
Ville de Châteauguay	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1299 (FTQ) AM-1000-9521	Ville de Lachute	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2211 (FTQ) AM-1000-9542
Ville de Châteauguay	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2294 (FTQ) AM-1000-9518	Ville de Laval	Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval (FTQ) AM-1001-5163
Municipalité de Contrecoeur	Syndicat des employés municipaux de Contrecoeur (CSN) AM-1000-9039	Ville de Laval	Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval, section locale 1113 (SCFP) AM-1002-5899
Ville de Cowansville	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Cowansville (FISA) AM-1002-0490		

Ville de Lavaltrie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4294 (FTQ) AM-1005-1817	Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3530 (FTQ) AM-1002-0876
Municipalité Les Cèdres	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1002-0963	Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4411 (FTQ) AM-1005-0131
MRC Les Etchemins	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4179 (FTQ) AQ-1004-5756	Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4273 (FTQ) AM-1005-5219
Ville de Lorraine	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3134 (FTQ) AM-1000-9279	Municipalité de Notre-Dame-du-Nord	Syndicat des employé-e-s municipaux de Notre-Dame-du-Nord (CSN) AM-1002-2592
Ville de Lorraine	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2129 (FTQ) AM-1001-2917	Municipalité de Nouvelle	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Nouvelle (CSN) AQ-1004-7765
Ville de Marieville	Syndicat des cols blancs de la Ville de Marieville (CSN) AM-1004-9884	Ville de Port-Cartier	Syndicat national des employés de la Ville de Port-Cartier (CSN) AQ-2000-0830
Ville de Marieville	Syndicat des employé(es) cols bleus de Marieville (CSN) AM-1004-9885	Municipalité de Prévost	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3648 (FTQ) AM-1002-2545
Ville de Mercier	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3153 (FTQ) AM-1001-5849	Ville de Princeville	Syndicat des salariés municipaux des Bois-Francs (CSD) AQ-1004-6010
Ville de Mirabel	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mirabel (CSN) AM-1002-6714	Municipalité de Rawdon	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1084 (FTQ) AM-1004-9832
Ville de Mirabel	Syndicat des employés municipaux de Mirabel (CSN) AM-1000-9138	Régie de police de Memphrémagog	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4205 (FTQ) AM-1004-7632
Ville de Mont-Saint-Hilaire	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2425 (FTQ) AM-1002-4457	Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud de Québec	Association des salariés de l'incinérateur Rive-Sud AQ-1003-9108
Ville de Nicolet	Syndicat des employés de la Ville de Nicolet (CSN) AQ-2000-1100		

Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud de Québec	Syndicat des employés de remplacement de la gestion des déchets de la Rive-sud (FISA) AQ-1004-0920	Paroisse de Saint-Colomban	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3795 (FTQ) AM-1002-4801
Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2425 AM-1005-1313	Municipalité de Saint-Côme-Linière	Syndicat des employés municipaux de Beauce (CSD) AQ-1004-9778
Municipalité de Rigaud	Regroupement des travailleurs (euses) du Québec AM-1004-9714	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 968 (FTQ) AQ-1005-1199
Ville de Rivière-du-Loup	Syndicat national des employés municipaux de Rivière-du-Loup inc. AQ-1003-3051	Ville de Saint-Eustache	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1619 (FTQ) AM-1001-1799
Ville de Rivière-rouge	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867 (FTQ) AM-2000-0411	Municipalité de Saint-Gédéon	Syndicat de la Municipalité de Saint-Gédéon AQ-1004-1466
Ville de Rosemère	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2125 (FTQ) AM-1000-9555	Paroisse de Saint-Hippolyte	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1826 (FTQ) AM-1000-9283
Ville de Rosemère	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2126 (FTQ) AM-1000-9556	Ville de Saint-Lazare	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1002-4884
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	Syndicat des employés manuels de Saint-Adolphe-d'Howard (FISA) AM-1003-0667	Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3580 (FTQ) AM-1002-1660
Municipalité de Saint-Ambroise	Syndicat des employés municipaux de Saint-Ambroise (FISA) AQ-1003-7903	Paroisse de Saint-Maurice	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2578 (FTQ) AQ-1003-4037
Ville de Saint-Basile-le-Grand	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1691 (FTQ) AM-1000-7783	Municipalité de Saint-Philippe	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345 (FTQ) AM-1004-8416
Village de Saint-Boniface-de-Shawinigan	Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de Saint-Boniface (CSN) AQ-1004-2309	Ville de Saint-Rémi	Syndicat des salariés de la Ville de Saint-Rémi AM-1000-9297 AM-1000-9298
		Ville de Saint-Tite	Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1004-4265

Ville de Saint-Anne-des-Plaines	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1963 (FTQ) AM-1000-9251	2. Des établissements et des régions régionales de la santé et des services sociaux	
Municipalité de Sainte-Claire	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2822 (FTQ) AQ-1003-4032	Central Park Lodges ltd Résidence Brunet	Fraternité internationale des travailleurs industriels, local 349A (SIPMC) AM-1004-9962
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1962 (FTQ) AM-1000-9199	Le Pont de Rouyn-Noranda inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Pont (CSN) AM-1005-5202
Ville de Senneterre	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 988 (FTQ) AM-1000-8276	Les Jardins intérieurs de Saint-Lambert inc.	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1002-2449
Ville de Sept-Îles	Syndicat canadien de la fonction publique, local 2589 (FTQ) AQ-2000-0720	Manoir Archer inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ-2000-0734
Ville de Varennes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1965 (FTQ) AM-1000-9176	Manoir de Caroline inc.	Syndicat des travailleurs et travailleuses du Manoir de Caroline (CSN) AQ-1003-2478
Ville de Varennes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1965 (FTQ) AM-1000-9178	Manoir Fleury enr.	Syndicat des salariés-ées du Manoir Fleury enr. AM-1002-4186
Municipalité de Verchères	Fraternité internationale des travailleurs industriels, local 349A AM-1001-0659	Prodimax inc. (Centre d'hébergement de la Rive)	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-6615 AM-1005-2233
Ville de Victoriaville	Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Victoriaville (CSD) AQ-1004-2589	Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3852 (FTQ) AM-1002-5753
Ville de Ville-Marie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1966 (FTQ) AM-1002-1706	Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2105 (FTQ) AM-1002-4775
Ville de Waterville	Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, Teamsters Québec, section locale 106 (FTQ) AM-1001-1187	Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval	Syndicat des travailleuses et des travailleurs des services sociaux des régions de Montréal et de Laval (CSN) AM-1002-3970

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie	Syndicat des employé-es de la Régie régionale de l'Estrie AM-1002-9601	Société de transport de Montréal	Fraternité des constables et agents de la paix de la STCUM AM-1001-4862
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Syndicat des employés de la Régie régionale Mauricie Bois-Francs (CSN) AQ-1003-3784	Société de transport de Montréal	Syndicat du personnel administratif, technique et professionnel du transport en commun (SCFP, section locale 2850) (FTQ) AM-1002-4170
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Syndicat des professionnelles et professionnels des Affaires Sociales du Québec (CSN) AQ-1004-3367	Transport adapté du Québec Métro inc.	Association des répartiteurs de transport adapté de Québec (FISA) AQ-1004-6282
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec (CSN) AQ-1004-3247	Transport adapté du Québec Métro inc.	Métallurgistes unis d'Amérique, local 7708 AQ-1003-2383
Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais	Syndicat des professionnelles et professionnels des affaires sociales du Québec (CSN) AM-1005-2253	4. Une entreprise de production, de transport, de distribution ou de vente d'électricité	
Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais	Syndicat des travailleurs et travailleuses de la santé (CSN) AM-1002-3963	Hydro-Québec	Fraternité des constables spéciaux de l'Hydro-Québec AM-1001-6438
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Syndicat des employé-es de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la région 02 (CSN) AQ-1004-3272	5. Une entreprise qui exploite ou entretient un système d'aqueduc, d'égout, d'assainissement ou de traitement des eaux	
Société en commandite 61 Chénier à Saint-Eustache a/s Gestion immobilière Pierre Boileau	Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Résidence Saint-Eustache (CSN) AM-1002-2851	Régie de l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu	Syndicat des employé-e-s de la Régie de l'AIBR (CSN) AM-1000-9915
Villa Val des Arbres (1995) inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-5556	6. Un organisme de protection de la forêt contre les incendies reconnu en vertu de l'article 125 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1)	
3. Des entreprises de transport par autobus			
Réseau de transport de la Capitale	Syndicat du personnel de bureau, technique et professionnel du RTC, section locale 2231 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) AQ-1003-5143	Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, local 2817 (FTQ) AQ-1004-2539
		Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Syndicat des pompiers forestiers région Centre du Québec (CSN) AQ-1004-2540
		Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 1210 (FTQ) AQ-1004-6246

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 2995 (FTQ) AM-1002-9953
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Syndicat des pompiers forestiers de la Côte-Nord (CSN) AQ-1004-2538
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	Syndicat des pompiers forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie James (CSN) AM-1002-8282

7. Des entreprises d'incinération des déchets ou d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de traitement, de transformation ou d'élimination d'ordures ménagères

Clean Harbors Mercier inc.	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 700-1 AM-1005-5529
Tiru (Canada) inc.	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1754 (FTQ) AQ-1004-2464

8. Un centre de communication santé visé par la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (L.R.Q., c. S-6.2)

Centrale de coordination santé de la région de Québec (03)	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Centrale de coordination santé de la région de Québec (CSN) AQ-1004-3869
--	---

9. Un organisme mandataire de l'État

Société immobilière du Québec	Syndicat des employés de la Société immobilière du Québec, section locale 2929 (SCFP) (FTQ) AQ-1003-2486
-------------------------------	--

41400

Gouvernement du Québec

Décret 1092-2003, 15 octobre 2003

CONCERNANT le renouvellement du mandat de M^e Josette Béliveau comme commissaire de l'industrie de la construction

ATTENDU QUE l'article 21.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20), prévoit que le gouvernement nomme un commissaire de l'industrie de la construction et des commissaires adjoints pour un mandat d'une durée d'au plus cinq ans ;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 21.1.2 de cette loi prévoit que le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du commissaire et des commissaires adjoints de l'industrie de la construction ;

ATTENDU QUE M^e Josette Béliveau a été nommée commissaire de l'industrie de la construction par le décret numéro 1150-98 du 2 septembre 1998, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail :

QUE M^e Josette Béliveau soit nommée de nouveau commissaire de l'industrie de la construction pour un mandat de cinq ans à compter des présentes, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

Conditions d'emploi de M^e Josette Béliveau comme commissaire de l'industrie de la construction

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20)

I. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme M^e Josette Béliveau, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme commissaire de l'industrie de la construction, ci-après appelé le Commissaire.